



Info-parents de l'école de la Rive

Mémo du mois d'avril

Avril 2024						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai 2024						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Dates importantes :

23 avril	Séance du conseil d'établissement (19 h)
26 avril	Journée pédagogique
3 mai	Cinéma de la Rive (19h)
10 mai	Journée pédagogique
20 mai	Congé
21 mai	Séance du conseil d'établissement (19 h)



Mot de la direction

Durant la semaine du 25 mars, à l'aide de petites attentions, nous avons souligné le travail de l'ensemble du personnel scolaire de l'école de la Rive.

Nous avons une chance inouïe de travailler avec une équipe aussi impliquée, dynamique, aidante et respectueuse. Chaque adulte qui œuvre dans notre milieu scolaire fait une différence dans la réussite éducative de nos élèves.

C'est important de reconnaître cette implication de tous et de prendre le temps de leur dire que leur travail est apprécié et reconnu!



Opération déménagement

Vous déménagez, n'oubliez pas de nous en informer!

Cette année, il n'y aura pas d'opération déménagement. Donc, n'oubliez pas de nous informer de tout changement d'adresse. Nous vous rappelons que vous devez fournir une preuve de résidence pour effectuer un changement d'adresse.

Visitez notre site Internet pour de plus amples informations :

<http://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca/informations-generales/inscriptions/>

Il y a possibilité de dépassement dans certains niveaux, donc il est très important de nous informer si vous prévoyez déménager. Si nous devons transférer certains élèves, vous en serez informés d'ici la fin du mois de mai.

Possibilité de classe multi

Dans notre organisation scolaire 2024-2025, nous prévoyons une classe multiâge pour chaque cycle. Si vous êtes volontaires pour que votre enfant en fasse partie, veuillez envoyer un courriel au secrétariat de l'école. Nous évaluerons sa candidature selon nos critères d'admission.

Épreuves du ministère



Comme nous y sommes habitués, nos élèves de 4^e année et de 6^e année auront des épreuves ministérielles durant les prochaines semaines. Ces épreuves sont trop souvent une source de stress pour nos élèves et nous tentons de vous sensibiliser au fait qu'il faut éviter de mettre l'accent sur ces épreuves avec eux. Elles doivent être vues comme n'importe quelle évaluation. S'ils ont bien travaillé et qu'ils se sont bien investis dans leurs apprentissages tout au long de l'année, ils peuvent avoir confiance que tout ira bien!

Le calendrier des examens du ministère a été publié. Il est important de se rappeler que la présence de votre enfant à ces épreuves est obligatoire. Aucune reprise d'examen ne sera acceptée. L'intention en vous informant des dates de ces épreuves est de nous assurer de la présence de votre enfant à l'école aux dates prescrites. Merci de prévoir votre calendrier en conséquence.

Horaire des examens obligatoires du MEES

	Français – lecture	Français – écriture	Mathématique
4 ^e année	5 et 6 juin	10, 11 et 12 juin	
6 ^e année	3 et 4 juin	5 et 6 juin	11, 12 et 13 juin

Les enfants doivent être présents aux dates prescrites pour les épreuves ministérielles.

« Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage à la date prévue à l'horaire officiel, l'élève doit être déclaré absent et le traitement de l'absence doit faire en sorte que l'élève ne tire pas avantage d'une absence, même si son absence est due à une décision parentale. Aucune épreuve ne doit être administrée et le résultat de l'élève pour les 3 étapes doit rester identique.

Source : Info-Sanction : Formation générale des jeunes # 15-16-27

Merci d'encourager votre enfant à s'engager pleinement dans son travail d'élève.

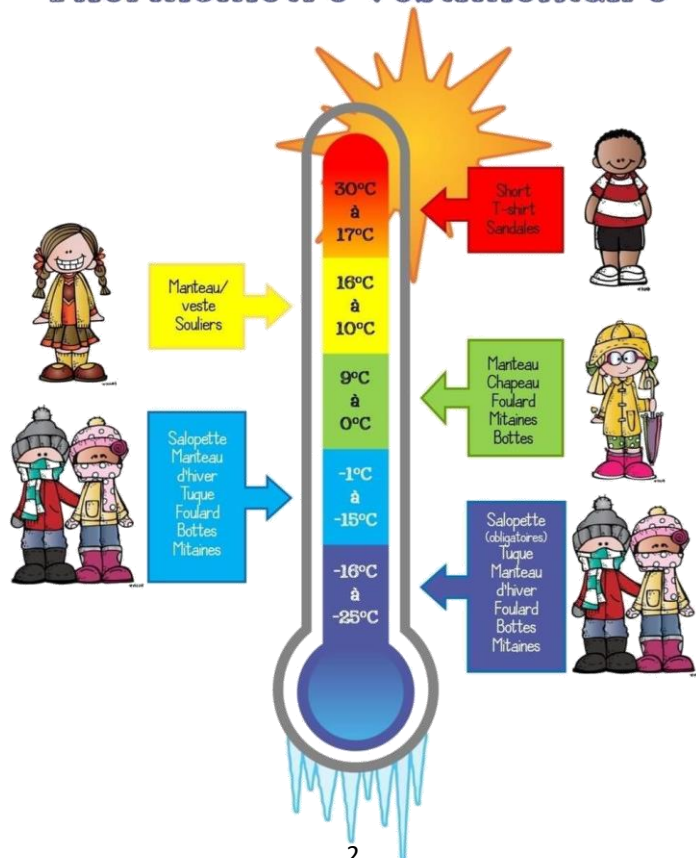
Changement de température



Le printemps s'en vient, nous espérons... Même si la température s'adoucit, nous vous rappelons qu'il est important de vérifier que votre enfant soit bien habillé le matin avant de quitter. Plusieurs élèves arrivent à l'école sans manteau...

Veuillez prendre note que lors des jours de pluie, la surveillance s'exerce à l'intérieur de l'école. Cependant, en cas de pluie fine, les enfants iront à l'extérieur. Veuillez prévoir à ce moment des vêtements imperméables.

Il fait froid ou il fait chaud Voici un outil afin de vous guider Thermomètre vestimentaire



Code de vie

Un petit rappel à tous, avec le beau temps, on enlève le manteau. Cependant, une tenue vestimentaire propre, décente et de bon goût est de rigueur. Le code de vie mentionne :

Je dois porter des chandails ou chemises à manches courtes ou longues ou camisoles qui couvrent le ventre et le sous-vêtement. Les shorts, les robes et les jupes doivent être de longueur respectable. Je porte des pantalons à la taille. Je porte des souliers sécuritaires.



Nous comptons sur votre collaboration pour vérifier l'habillement de votre enfant avant son départ.

Objets perdus



Nous vous rappelons l'importance de bien identifier les vêtements de votre enfant. Plusieurs objets (chandail, casquette, souliers, bouteille, boîte à lunch, etc.) ne sont pas identifiés et ne retrouvent pas leur propriétaire. Lorsque vous constatez qu'il manque un item à votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec l'enseignante afin de s'assurer que votre enfant visite les endroits où sont regroupés les objets perdus.

Régulièrement, les objets non récupérés sont acheminés aux organismes communautaires de la région. Les jours précédents, un appel à l'intercom invite les élèves à récupérer leurs effets. Les parents sont également invités à venir voir les objets perdus au besoin.

Semaine du service de garde

Merci

Nous soulignerons la semaine des services de garde du 13 au 17 mai prochain. Plusieurs activités auront eu lieu afin de souligner l'occasion sous le thème « en garde scolaire, on joue en équipe! ».

Un gros merci aux éducatrices!

Conseil d'établissement



La prochaine rencontre est prévue le 23 avril prochain.

Nous vous rappelons que les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement sont disponibles sur notre site internet.

Nous vous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont publiques. Nous vous demandons d'informer le secrétariat de l'école si vous désirez vous présenter à une de nos rencontres au (514) 380-8899, poste 4431, ou nous écrire en cliquant sur le lien : [école de la Rive](http://ecole.de.la.rive).

Pour faire part d'un commentaire ou d'une suggestion aux membres parents du conseil d'établissement, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse : delarive@cssidgs.gouv.qc.ca.

Cinéma de la Rive le 3 mai 2024 à 19h

Inscrivez cette date à votre agenda! Tous les détails à venir dans le sac de votre enfant.



Message de l'hygiéniste dentaire

Le sourire de votre enfant est assuré, profitez-en...

Jusqu'à l'âge de 10 ans, la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) « assure » le sourire de votre enfant. L'examen annuel, les examens d'urgence, les radiographies et les obturations (plombages) sont gratuits en présentant votre carte d'assurance maladie. C'est pourquoi nous vous suggérons de consulter un dentiste afin de faire profiter votre enfant de tous les soins auxquels il a droit.



Source : plurielles.fr

Pour certains d'entre vous, qui bénéficiez d'un régime d'assurance dentaire privé ou qui êtes prestataires de la sécurité du revenu, la majorité des soins continueront d'être défrayés après l'âge de 10 ans. Malheureusement, si ce n'est pas votre cas, vous devrez en assumer les coûts.

La prévention reste toujours la solution la moins coûteuse pour les enfants comme pour les grands. Des soins d'hygiène quotidiens et des visites régulières chez le dentiste et l'hygiéniste dentaire vous feront épargner temps et argent. Votre sourire sera donc, lui aussi, « assuré ».

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (450) 699-3333.

Les hygiénistes dentaires du CLSC Châteauguay

Services dentaires assurés par la Régie de l'assurance maladie du Québec chez un dentiste

Services dentaires	Enfants de 9 ans et moins	Prestataires d'une aide financière de dernier recours et personnes à leur charge
<ul style="list-style-type: none">• Examen (1 fois par année)• Examen d'urgence• Radiographies• Obturations (en matériau blanc sur les dents d'en avant) et en matériau gris sur les dents d'en arrière)• Couronne préfabriquée• Chirurgie buccale	Gratuit	Gratuit
Traitement de canal sur les dents permanentes (dents d'adulte)	Gratuit	Gratuit pour les 12 ans et moins
Nettoyage	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	Gratuit pour les 12 ans et plus
Détartrage	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	Gratuit pour les 16 ans et plus
Application topique de fluorure	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	Gratuit pour les 12 à 15 ans
Scellant dentaire	À vos frais ou couvert par la plupart des assurances dentaires privées	À vos frais

Entraide Mercier

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour prendre connaissance de l'Infolettre d'Entraide Mercier.

Les 6 à 12 ans et les écrans : Conseils pour les parents

Nous vous invitons à consulter le document en pièce jointe pour vous guider afin de favoriser un bon usage des écrans chez votre enfant.

M^{me} Emmanuelle
Directrice

M^{me} Janie
Directrice adjointe